

1

Protocole de sécurité

Plan d'accès et circulation sur chantier

AFSB BT Hourcade

Adresse du site :

Personne à contacter :



HOURCADE – Accès 4



Philippe GARCIA

33140 Villenave d'Ornon



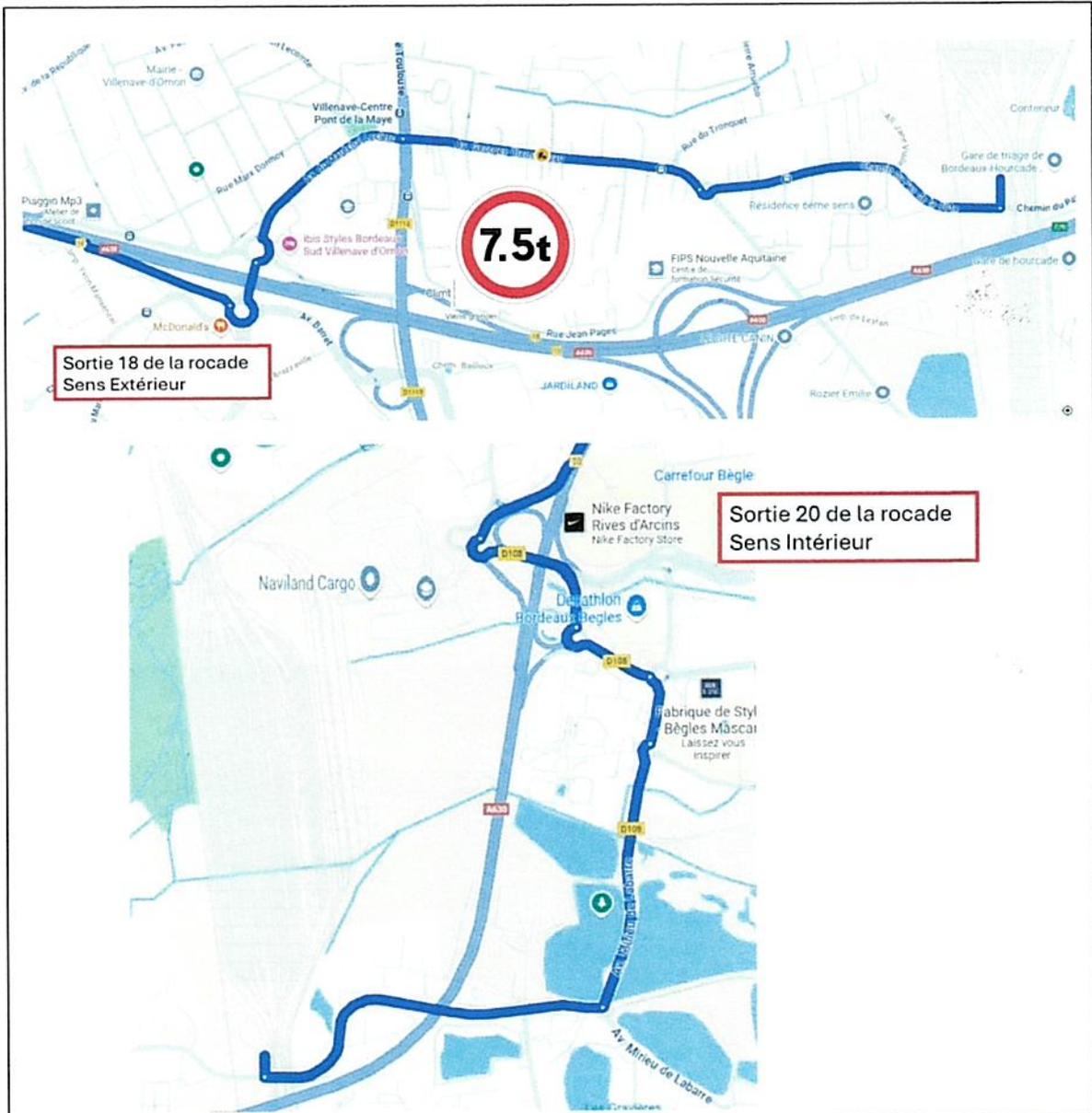
06.86.26.05.54

Adresse identique sur application WAZE



Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

PLAN D'ACCES AU SITE



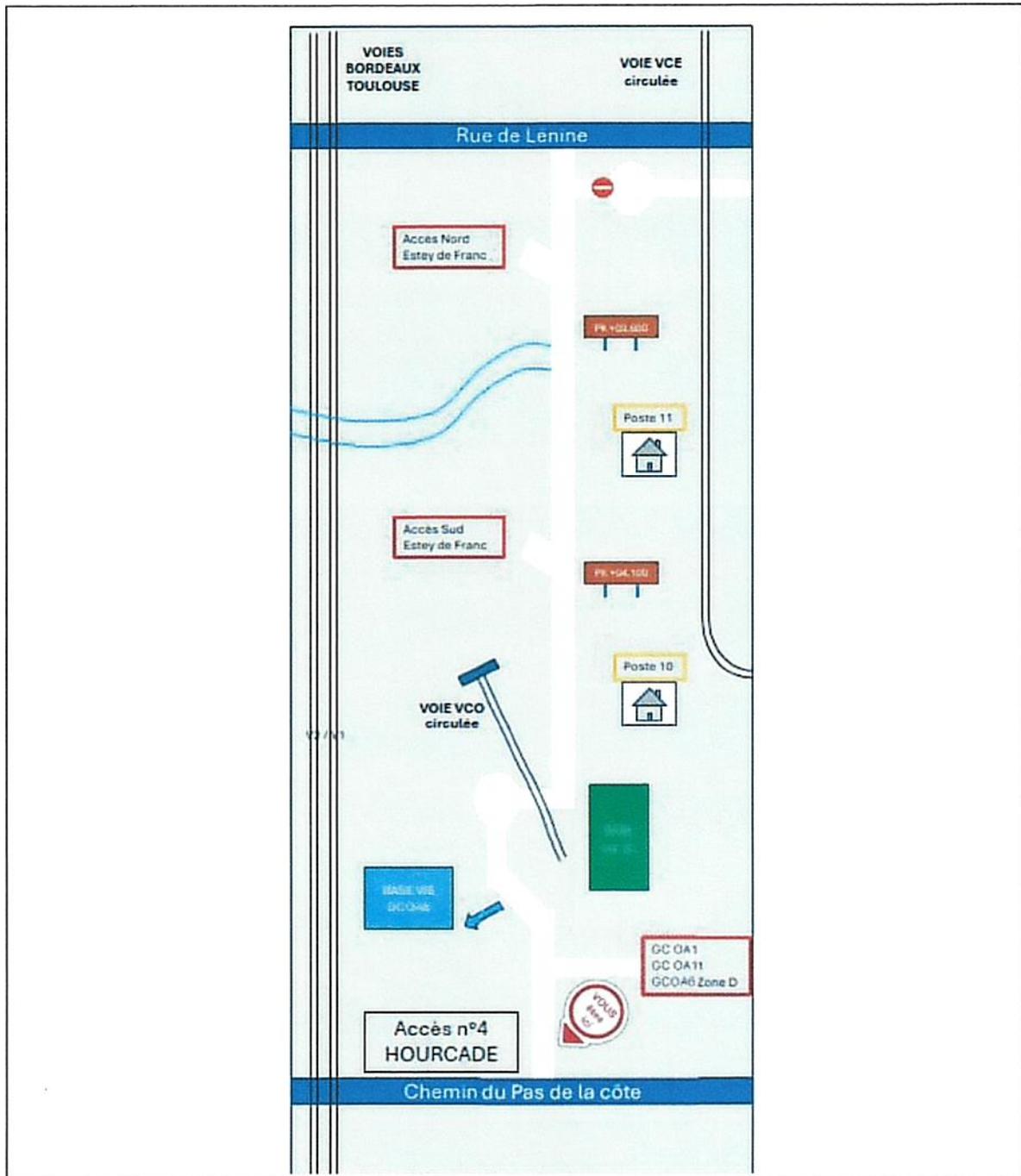
1

Protocole de sécurité

Plan d'accès et circulation sur chantier

PLAN DE CIRCULATION DU SITE

- Insérer un plan de circulation



CONSIGNE POUR LE PASSE PIED DE SERVICE

Schéma du site Hourcade accès 4 :



Point GPS :

[44°46'49.4"N 0°32'60.0"W - Google Maps](#)

Légende :

 Passe pied de service

 Sens de circulation de l'entrée sur le site de Hourcade accès 4 vers le passe pied de service

 Raquette

 Base vie ETF

Stationnement à la raquette **sans traversée du passe pied de service :**

- Contact à un des acteurs principaux du chantier.
- Accueil effectué par un membre du personnel TERELIAN.



Attention concernant le passe pied de service il peut être équipé de signaux lumineux ou d'un agent SNCF.

2

Protocole de sécurité

Chargement / Déchargement

ARRETE du 26 AVRIL 1996 : Opérations de chargement et de déchargement - Code du travail articles R.4515-1

- Le présent protocole est établi dans le but de maîtriser les risques liés aux livraisons sur le chantier
- Ce document est transmis par l'entreprise de transport ou le fournisseur à la personne qui sera amené à venir sur l'opération citée ci-dessus.
- Le non-respect de ces mesures pourra amener à l'exclusion du chantier et/ou à la rupture du contrat.
- Le Protocole de sécurité partie 2/2 « Plan d'accès et de circulation » est annexé à ce document.

ENTREPRISE D'ACCUEIL (E.A)	ENTREPRISE DE TRANSPORT/ FOURNISSEUR (E.T)
Raison sociale : TERELIAN Adresse : 6, avenue Marsaou – 33640 CANEJAN Nom contact : Ahmid GORINAT Tél contact : 06.03.84.32.92 Fax contact :	Raison sociale : GARANDEAU Adresse : Cherves RICHEMONT 33120 COGNAC Nom contact : NOGUES Philippe Tél contact 06 32 85 50 29 Fax contact :

NATURE DE L'OPERATION :	<input checked="" type="checkbox"/> Chargement	<input checked="" type="checkbox"/> Déchargement
	<input type="checkbox"/> Réaliser par l'entreprise d'accueil	<input checked="" type="checkbox"/> Réaliser par l'entreprise de transport/ fournisseur
	<input type="checkbox"/> Ponctuelles	<input checked="" type="checkbox"/> Répétitif à compter du 26/01/2026

HORAIRES D'OUVERTURE DU CHANTIER	DATE ET HORAIRE DE LIVRAISON
----------------------------------	------------------------------



Du Lundi au Jeudi :7h30 à 17h00

Le Vendredi :7h30 à 11h00



➔ Si l'horaire n'est pas renseigné, il vous sera transmis 24 heures à l'avance par l'encadrement de chantier. Tous les transports ne venant pas dans la tranche horaire donnée, peuvent se voir refuser l'accès au chantier. Les éventuels coûts de ce refus resteront à la charge du transporteur

MATIERES TRANPORTEES (aciers, béton, éléments préfabriqués, consommables, matériels, matières dangereuses ...)

Granulats

SYMBOLE ET IDENTIFICATIONS DES DANGERS

<input type="checkbox"/> Amiante	<input type="checkbox"/> Explosif	<input type="checkbox"/> Inflammable	<input type="checkbox"/> Comburant	<input type="checkbox"/> Gaz comprimé, liquéfié, dissout
<input type="checkbox"/> Toxique	<input type="checkbox"/> Corrosif	<input type="checkbox"/> Irritant, sensibilisant	<input type="checkbox"/> Milieu aquatique	<input type="checkbox"/> CMR, STOT danger par aspiration

CONDITIONNEMENT DE LA MARCHANDISE

<input type="checkbox"/> Colis	<input type="checkbox"/> Palettes filmées	<input type="checkbox"/> Paniers	<input type="checkbox"/> Rack	<input type="checkbox"/> Caisse palette
<input type="checkbox"/> Big-Bags	<input type="checkbox"/> Bidon	<input checked="" type="checkbox"/> Benne	<input type="checkbox"/> Container	<input type="checkbox"/> Aucun
				<input type="checkbox"/> Autres :

POIDS ET DIMENSIONS DE L'ELEMENT LE PLUS DEFAVORABLE

	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.kg		... m X ... m X ... m
--	--	--	-----------------------

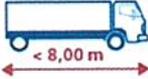
L'entreprise d'accueil vérifiera l'adéquation des équipements par rapport aux charges à soulever ainsi que l'autorisation de conduite des intervenants extérieurs.

2

Protocole de sécurité

Chargement / Déchargement

TYPE DE VÉHICULE

- Porteur de moins de 3,5T 
 Porteur de plus de 3,5T 
 Hauteur de moins de 4,2 m 
 Longueur de moins de 8,00 m 

CARACTERISTIQUE DU VEHICULE

- Ensemble articulé 
 Toupie 
 Citerne 
 Benne 
- Plateau 
 Bâché depuis le sol 
 Porte-char 
 Autres : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

EQUIPEMENT DISPONIBLE DANS L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

L'entreprise en charge de la livraison devra au préalable contacter l'entreprise d'accueil afin de définir les moyens de levage disponible sur le site pour le déchargement de la marchandise.

EQUIPEMENT DE MANUTENTION A PREVOIR

RAS

EQUIPEMENT DE MANUTENTION A PREVOIR

- Le conditionnement des livraisons devra permettre un déchargement en toute sécurité :
 - Stockage obligatoire des éléments tubulaires et éléments en vrac dans des paniers ou des bacs.
 - Limitation de la hauteur du colis (cohérence entre ses dimensions, sa stabilité et le type d'élingage).
 - Pose de cales permettant le passage aisé et en sécurité des appareils de levage entre éléments et fardeaux.
- Toute livraison présentant un danger ne sera pas déchargée et ce à la charge de l'entreprise de transport.
- Aucune personne ne sera autorisée à pénétrer dans la zone de chargement ou déchargement pendant l'opération, à l'exception du chef de chantier, du chef d'équipe et du transporteur.
- Aucune opération de chargement ou déchargement ne pourra s'effectuer sans la présence ou l'accord du correspondant technique ou de personnel d'encadrement de l'entreprise d'accueil.
- L'E.A et l'E.T s'engagent à mettre à disposition uniquement du matériel régulièrement vérifié et entretenu.

ENTREPRISE D'ACCUEIL (E.A)

Nom : TERELIAN
 Fonction : Ahmid GORINAT
 Date : 22/01/2026
 Signature : 

ENTREPRISE DE TRANSPORT / FOURNISSEUR (E.T)

Nom : **GERGAND**
 Fonction : **Responsable**
 Date : **21/02/25**
 Signature : 
 16370 VAL DE COGNAC
 Siret 775 563 273 00017 - APE 4873 A
 Tél : 05 45 83 24 11

3 Protocole de sécurité

Consignes générales

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Se présenter au bureau à son arrivée

Respecter le Code de la route au sein du chantier

Stationner le véhicule à l'emplacement prévu et serrer le frein à main

Respecter la limite de vitesse autorisée (cochez la case)

Interdire toute présence dans la zone de manœuvre

Priorité aux véhicules sortants ou en manœuvre

Arrêter le moteur si celui-ci n'est pas utile

il est interdit d'utiliser le matériel ou engins du site

Il est interdit de circuler sous une charge.

Les accessoires de levage doivent être en bon état, adaptés à la charge et vérifiés périodiquement

CONSIGNES OPÉRATIONS DE CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT

Valider le chargement par le responsable de la zone

Bâcher et débâcher homme au sol

S'assurer de la bonne répartition de la charge et respecter le PMA.

Respecter les règles de chargement du colis

L'arrimage est obligatoire et doit être adapté à la charge transportée

Vérifier la mise en place correcte du plateau

Avec les matériaux circulaires, desserrez l'arrimage lentement

Décharger en présence du responsable de zone

Mettre les signalétiques obligatoires lors de transports de matières dangereuses

4

Protocole de sécurité

Situations d'urgence

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL



Prévenir le responsable de zone si un déversement accidentel est détecté

SITUATIONS D'URGENCE

LES CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

1. Appeler les pompiers

18

2. Un plan d'évacuation ainsi qu'une procédure d'appel en cas d'incendie sont affichés dans tous les locaux.
3. Prévenir l'encadrement du chantier.
4. Des extincteurs sont à disposition dans les magasins et dans les bureaux.



LES CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT

1. Protéger la zone pour éviter un autre accident, couvrir la victime
2. Alerter le Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



3. Appeler les secours d'urgence

15

4. Secourir

4

Protocole de sécurité

Situations d'urgence

PROCEDURE EN CAS D'OBSTACLE SUR LES VOIES

Composer le 05 54 69 29 64 (régulateur sous station) OU

Le 09 71 92 60 14 (Poste 10 Hourcade)

Et dire : « Chantier AFSB »

« Arrêt des circulations sur
La ligne Bordeaux Sète entre
les PK 0+492 et PK 15

Pour présence d'obstacle sur les voies »

POINT DE RECONTRE SECOURS - PUI



CHANTIER AFSB
Ligne 640 000 - PK 1 à 15

Scannez ICI les accès du Chantier



4

Protocole de sécurité

Situations d'urgence

PROCEDURE EN CAS D'ALERTE SONORE

**NE METTEZ PAS
VOTRE VIE EN
DANGER**



**DÉBUT DE L'ALERTE
SIGNAL SONORE**

**FEUX ROUGES
ALLUMÉS
=
ENTRÉE SUR SITE
INTERDITE**



**ARRETER IMMÉDIATEMENT
VOTRE ACTIVITÉ**



APPELER
Le répondeur téléphonique
43 47 11 ou 09 71 92 60 11

Présence dans la zone concernée

EVACUATION ZONE

Rejoindre point de rassemblement



CONFINEMENT ZONE

Rejoindre local de mise à l'abri,
Calfeutrer portes et fenêtres
Couper ventilation

Présence en dehors de la zone concernée

INTERDICTION

De pénétrer dans la zone concernée jusqu'à la fin
de l'alerte

LE PERSONNEL D'ENTREPRISES INTERVENANT DOIT ÊTRE MUNI

- D'un gilet de haute visibilité de classe II, couleur Orange floqué avec le logo de leur entreprise,
- D'un masque de fuite sur soi.
- D'être muni du dépliant sureté Hourcade sur soi.
- De pénétrer par la suite par l'accès routier Chemin Pas de Cote,
- Obligation de stationner en marche arrière,
- Interdiction de circuler à l'intérieur du triage, respecter le plan de circulation affiché à l'entrée du site en suivant les panneaux sur le parcours